

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN**

**AVIS PUBLIC**

**RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DU  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
DES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024**

*AVIS est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan que le conseil municipal présentera lundi le 13 décembre 2021 à 19h00 à la salle de la Chapelle du Vieux-Couvent située au 7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.*

*Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations. Vous pouvez faire parvenir toute question relative au programme triennal d'immobilisations par courriel à l'adresse suivante : [dq@sra.quebec](mailto:dq@sra.quebec).*

*Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2021.*

*(Original signé)*

*Marie-Josée Masson  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière*